

## I DESCRIPTION DU COURS

Le domaine du politique est très varié et touche à des questions d'ordre social, culturel, psychologique, juridique et même scientifique. Peu de choses sont à l'abri du politique. Encore moins sont à l'abri de la loupe philosophique. Il ne faut donc pas se surprendre du fait que la philosophie politique ratisse assez large et qu'elle soit parfois difficile à distinguer de l'éthique, de la philosophie de l'action ou de la philosophie du droit.

En gardant à l'esprit cette diversité, l'objectif de ce séminaire est d'introduire les étudiant(e)s à différents débats actuels importants en philosophie politique. Le séminaire portera sur quatre sujets variés touchant à la fois à des questions de rapports à soi-même, de rapports entre citoyens et de rapports entre nations. Le premier thème portera sur une des multiples questions naissantes en bioéthique, celle de l'amélioration humaine à l'aide de méthodes de sélection génétique. Devrions-nous permettre à des couples de choisir le bagage génétique de leurs enfants, de créer des bébés sur mesure? Quelles seraient les conséquences sociales, politiques et économiques de telles pratiques? En quoi ces pratiques affecteraient-elles notre façon de nous percevoir en tant que personne?

Le second thème nous introduira au problème de la responsabilité collective. Il est généralement admis qu'un agent peut être tenu responsable de ses actions s'il a agi de façon libre et informée. Mais une collectivité comme une nation ou une entreprise peut-elle également agir? Et si c'est le cas, peut-on parler de responsabilité morale collective? Un simple employé d'une usine polluante, par exemple, est-il moralement responsable de la pollution causée par son employeur? Peut-on être moralement responsable des actes de racisme perpétrés par la société à laquelle on appartient sans avoir commis ces actes soi-même?

En troisième lieu, nous nous intéresserons au problème de plus en plus chaud de la propriété intellectuelle et de ses multiples facettes. Nous essaierons de voir si les droits de propriété intellectuelle, défendus principalement par des libéraux, sont compatibles avec les fondements du libéralisme. Nous nous demanderons si la propriété intellectuelle cause des injustices, particulièrement en ce qui a trait aux pays en développement. De façon générale, nous chercherons à voir si la notion de propriété intellectuelle a toujours sa place dans notre monde ou si elle devrait être abandonnée.

Enfin, nous nous pencherons sur le retour assez récent de l'idée ancienne de guerre préventive. Existe-t-il des circonstances pour lesquelles une telle guerre serait justifiée? Si oui, quelles sont-elles? Est-il moralement acceptable de risquer des vies dans le but de prévenir une attaque qui ne se serait peut-être jamais matérialisée? La frontière entre la guerre préventive et la guerre punitive est-elle bien définie? Qu'est-ce qui distingue la guerre préventive de la légitime défense?

Nous tenterons de trouver des réponses à ces questions et à plusieurs autres à partir de nos lectures et de discussions en classe.

## II. OBJECTIFS

### **Objectifs de connaissance :**

- Se familiariser avec différents débats contemporains en philosophie politique.
- Maîtriser des concepts centraux entourant certains débats de philosophie politique.
- Saisir la diversité des questions liées à la philosophie politique.

### **Objectifs d'habiletés intellectuelles :**

- Acquérir les rudiments nécessaires à la poursuite d'une étude sérieuse de thèmes précis en philosophie politique contemporaine
- Former la capacité à décortiquer et à critiquer des textes argumentatifs.
- Raffiner l'habileté à écrire des textes personnels bien structurés et bien argumentés.
- Développer la capacité à présenter clairement des idées à l'oral et de s'engager dans des débats philosophiques en groupe.

## III. CONTENU

16 janvier

Présentation du cours. Survol des différentes problématiques soulevées par les thèmes abordés dans le séminaire.

23 janvier

Harris, John. (2011) « 'Enhancement' et éthique », *Journal International de Bioéthique*, Vol. 22 (3), pp. 136-151.

30 janvier

Agar, Nicholas. (1998) « Liberal Eugenics », *Public Affairs Quarterly*, 12 (2), pp. 137-155.

Sparrow, Robert. (2010) « Liberalism and Eugenics », *Australasian Journal of Philosophy*, 89 (3), pp. 499-517.

6 février

Douglas, Thomas. (2008) « Moral Enhancement », *Journal of Applied Philosophy*, Vol. 25 (3), pp. 228-245.

### **Thème II : La responsabilité collective**

13 février

Pettit, Philip. (2007) « Responsibility Incorporated », *Ethics*, Vol. 117 (2), pp. 171-201.

20 février

Held, Virginia. (1970) « Can a Random Collection of Individuals be Morally Responsible? », *Journal of Philosophy*, Vol. 67 (14), pp. 471-481.

Wall, Edmund. (2000) « The Problem of Group Agency », *Philosophical Forum*, Vol. XXXI (2), pp. 187-197.

27 février

Radzik, Linda. (2001) « Collective Responsibility and Duties to Respond », *Social Theory and Practice*, Vol. 27 (3), pp. 455-471.

6 mars – Semaine de lecture

### **Thème III : La propriété intellectuelle**

13 mars

Himma, Kenneth Einar. (2008) « The Justification of Intellectual Property: Contemporary Philosophical Disputes », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, Vol. 59 (7), pp. 1143-1161.

20 mars

Wilson, James. (2008) « Could There Be A Right to Own Intellectual Property? », *Law and Philosophy*, Vol. 28, pp. 393-427.

27 mars

Rosenberg, Alex. (2004) « On the Priority of Intellectual Property Rights, Especially in Biotechnology », *Politics, Philosophy & Economics*, Vol. 3 (1) p. 77-95.

Gentile, Susanna. (2009) « Le renforcement des droits de propriété intellectuelle: une contrainte au développement des pays en développement », dans *Le piratage des droits de propriété intellectuelle*, Montréal : PUM, pp. 23-44.

### **Thème IV : La guerre préventive**

3 avril

Colonos, Ariel. (2009) « Une guerre juste? », dans *Le pari de la guerre*, Paris : Denoël, pp. 76-106.

10 avril

Walt, Stephen. (2005) « La guerre préventive : une stratégie illogique », *Annuaire Français de Relations Internationales*, Vol. VI, pp. 138-152.

17 avril

Buchanan, Allen. (2007) « Justifying Preventive War », dans Shue, Henry et David Rodin (dir.) *Preemption: Military Action and Moral Justification*, Oxford: Oxford University Press, pp. 126-142.

24 avril  
Colloque

1<sup>er</sup> mai  
Colloque

#### IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les séminaires seront organisés autour de courtes leçons magistrales, d'exposés et de discussions.

Chaque semaine, les étudiant(e)s devront lire un texte en préparation de la séance suivante. Dans le but d'orienter les discussions en classe, ils devront poster sur le forum du cours leurs commentaires sur le texte.

Chaque étudiant(e) sera appelé(e) à animer une séance et à présenter un des textes au programme.

#### V. LECTURES OBLIGATOIRES

Les textes au programme seront rendus disponibles sur la page du cours sur le site de l'ENA.

#### VI. MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) **Présentation** en classe de l'un des textes au programme (10 points).

Chaque semaine, un(e) étudiant(e) sera appelé(e) à présenter en début de séance le texte obligatoire de la semaine. L'étudiant(e) devra répondre à certaines questions et certains commentaires affichés par les autres étudiant(e)s sur le forum.

Critères d'évaluation : Cohérence et clarté de la présentation; compréhension du texte; qualité des réponses aux questions.

- 2) **Commentaires critiques** sur les textes à lire (20 points).

Au moins 24 heures avant chaque séance, les étudiant(e)s devront afficher sur le forum du cours leurs commentaires et questions (environ une demi-page) au sujet du texte à lire.

Critères d'évaluation : Pertinence et qualité des commentaires ou des questions soulevées.

- 3) **Participation** aux discussions en classe (10 points).

Puisqu'il s'agit d'un séminaire, les étudiant(e)s devront participer activement aux discussions en classe. Ils (elles) devront poser des questions qui permettent de faire avancer les discussions, soumettre leurs opinions et les défendre.

Critères d'évaluation : Pertinence et qualité des commentaires ou des questions soulevées.

4) **Travail** portant sur l'un des sujets abordés dans le cours (40 points).

Le travail de 8 à 10 pages (double interligne, Times New Roman 12, excluant la bibliographie) pourra consister en un approfondissement du texte présenté en classe ou porter sur une question touchant l'un des thèmes abordés. Le travail devra être remis en format électronique (.doc, .docx, .odt) au plus tard le 19 avril.

Critères d'évaluation : Compréhension et approfondissement de la matière, qualité de la recherche, rigueur de l'argumentation, cohérence et clarté de l'expression.

5) **Présentation lors du colloque** organisé à la fin de la session (20 points).

Un colloque sera organisé à la fin de la session au cours duquel les étudiant(e)s devront présenter leur travail final. Les présentations dureront entre 15 et 20 minutes et seront suivies d'une courte période de questions.

Critères d'évaluation : Cohérence et clarté de la présentation; qualité des réponses aux objections et questions.

L'évaluation est basée sur l'échelle de notation pour les cours de premier cycle de la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Elle est également tributaire de la politique d'évaluation du français de la Faculté de philosophie (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Les **infractions académiques** seront traitées selon le Règlement disciplinaire.

Tout retard non autorisé dans la remise des travaux écrits sera sanctionné par une pénalité non fractionnelle de 10% de la note par jour de retard.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>